

BARÈME PARTICULIERS

CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026
(EN F.CFP - TOF 6 %)

SEPTEMBRE
2026

+ d'info au
256 990

| www.bci.nc



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	P. 4
1 • OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	P. 6
Ouverture, transformation, clôture	P. 6
Relevés de compte	P. 6
Tenue de compte	P. 6
Succession	P. 6
Services en agence	P. 6
Revue réglementaire	P. 7
Libre service bancaire	P. 7
2 • BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE, SMS, ETC...)	P. 7
SMS	P. 7
Téléphone	P. 7
Internet	P. 7
3 • VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	P. 8
Cartes	P. 8
Virements	P. 9
Prélèvements / TIP	P. 9
Chèques	P. 9
4 • OFFRE GROUPEE DE SERVICES	P. 10
Convention OCF	P. 10
Convention BANIAN SÉCURITÉ +	P. 10
Convention BANIAN	P. 10
Convention PATRIMONIALE	P. 11
Convention Ma Banque # 16/25	P. 11
Convention BCI-CLIC	P. 11
Convention MY FIRST	P. 11
5 • IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P. 11
Commission d'intervention	P. 11
Opérations particulières	P. 11
Incidents de paiement	P. 12
Plafonnement spécifique	P. 12
6 • DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	P. 13
Découvert	P. 13
Crédits à la consommation	P. 13
Crédits immobiliers	P. 13
Opérations diverses	P. 13
7 • ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	P. 13
Épargne bancaire	P. 13
Placements financiers	P. 13
8 • ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P. 13
9 • VALEUR APPLIQUÉE AUX OPÉRATIONS	P. 14
10 • RÉSOUDRE UN LITIGE	P. 14

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)
Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de service (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Ristretto)	GRATUIT <i>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</i>	GRATUIT <i>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (BCIzen)	166 par mois soit pour information 1 992 par an	176 par mois soit pour information 2 112 par an
Tenue de compte	GRATUIT	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Visa et Mastercard)	4 900 par an	5 194 par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (Visa et Mastercard)	4 900 par an	5 194 par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Jade Sécurité)	3 422 par an	3 627 par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en francs CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	119 par retrait	126 par retrait

Liste des services	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	3 252 par an	3 480 par an
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel) Virement local - En agence - Par Internet Virement SEPA-COM-Pacifique	400 par virement GRATUIT 1 080 par virement	424 par virement GRATUIT 1 145 par virement
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	GRATUIT	GRATUIT
Mandat de prélèvement	GRATUIT	GRATUIT
Commission d'intervention Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	954 par opération avec un plafond de 9 547 par mois	1 011 par opération avec un plafond de 10 120 par mois

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs.

1 • OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Ouverture, transformation, clôture		
Ouverture de compte		GRATUIT
Services Bancaires de Base*		
- Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte et prévus à l'article D. 312-5-1 du Code monétaire et financier)		GRATUIT
Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les frais ci-dessous sont plafonnés :		
Commission d'intervention		
- par opération	477	506
- plafond mensuel	2 387	2 530
* La liste de ces services est disponible sur www.bci.nc dans la rubrique « Informations réglementaires ».		
Les Prestations de Base **		
Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.		
** Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code monétaire et financier et disponibles sur www.bci.nc dans la rubrique « Informations réglementaires ».		Voir tarifs dans la brochure
Transformation de compte		GRATUIT
Clôture de compte		GRATUIT
> Relevés de compte		
Relevé de compte mensuel		GRATUIT
- option bimensuelle. <i>Par trimestre</i>	1 700	1 802
- option décadaire. <i>Par trimestre</i>	2 500	2 650
- édition en libre service bancaire. <i>Par relevé</i>		GRATUIT
- édition au guichet. <i>Par relevé</i>	950	1 007
> Tenue de compte		
Tenue de compte		GRATUIT
Changement d'adresse / transfert de compte entre agences		GRATUIT
Frais de compte inactif. <i>Par compte et par an</i> Ces frais sont plafonnés par la loi dite « Eckert » et comprennent l'ensemble des frais et commissions perçus sur un compte inactif. Ils sont perçus dans la limite du solde créditeur.	3 580	3 795
> Succession		
Gestion de succession	1,00 % des avoirs plafonné à 102 267 F.CFP	1,06 % des avoirs plafonné à 108 403 F.CFP
> Services en agence		
Opérations de guichet		
- Retrait d'espèces avec émission de chèque		GRATUIT
- Retrait d'espèces sans émission de chèque :		
- Agence de rattachement		
- Client sans moyen de paiement		GRATUIT
- Client avec moyen de paiement	480	509
- Autres agences BCI	940	996
- Versement d'espèces		GRATUIT
Opérations de change		
- achat / vente de devises (billets)	890	943
- titulaires de compte		GRATUIT
- frais de manipulation de change : bureau de Tontouta	1 115	1 182
- achat ou vente à terme. <i>Frais de dossier, port inclus</i>	6 960	7 378

Courrier		
- conservation du courrier en agence. <i>Par an</i>	5 000	5 300
- envoi en recommandé à la demande du client	1 545	1 638
- retour du courrier suite à changement d'adresse non signalé <i>Par trimestre</i>	1 730	1 834
Recherches et attestations		
- frais de recherche ou production de document <i>(hors contestations légitimes et recherche sur opérations de paiement mal exécutées)</i>		
- sur opération de moins d'un an en Nouvelle-Calédonie	2 670	2 830
- sur opération de plus d'un an ou hors Territoire ⁽¹⁾	5 400	5 724
- frais pour attestations diverses. <i>Par document</i>	2 900	3 074
Frais de location de coffre-fort		
- dépôt de garantie	17 000	17 000
- frais de location. <i>Par an, selon la taille du coffre</i>	de 9 240 à 29 876	de 9 794 à 31 669
> Revue réglementaire		
Frais de revue réglementaire annuelle		GRATUIT
Commission de relance pour actualisation. <i>Par semestre</i> <i>Rémunère l'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique du dossier client, au titre de nos obligations légales</i>	1 530	1 622
> Libre service bancaire		
Retrait et versement d'espèces, remise de chèques, édition de relevés et RIB, consultation du compte, virements de compte à compte		GRATUIT sur automates

2 • BANQUE À DISTANCE

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.)		
> SMS		
BCImob - Relevé SMS. <i>Coût opérateur : 60 F.CFP HT l'appel</i>		GRATUIT
Abonnement BCIcom : mouvements et solde du compte par SMS.		
- Hebdomadaire. <i>Forfait mensuel - N'est plus commercialisé</i>	800	848
- Quotidien. <i>Forfait mensuel</i>	1 124	1 191
> Téléphone		
BCIvox 366 701 - Serveur vocal offrant la consultation à distance du solde du compte <i>Coût opérateur : 12 F.CFP HT les 11 secondes</i>		GRATUIT
BCIdirect 366 777 - Centre de relation client <i>Coût opérateur : 12 F.CFP HT les 11 secondes</i>		GRATUIT
> Internet Forfait mensuel		
- Ristretto		GRATUIT
- BCInet Primo	800	848
- BCInet Plus	1 150	1 219
Digipass ou BCIPass supplémentaire. <i>Par mois</i>	714	757
Remplacement ou non restitution d'un Digipass. <i>Forfait</i>	8 500	9 010
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail : BCInet. <i>Forfait mensuel</i>	166	176

3 - VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Cartes		
- Cotisations Cartes (annuelles)		
<i>Pour toutes les cartes internationales Visa / Mastercard, cotisation réduite de 50 % à partir de la deuxième carte de niveau équivalent sur le même compte</i>		
Cotisation carte Jade		
- carte de retrait BCI		GRATUIT
- carte de retrait interbancaire	2 500	2 650
- carte de paiement à autorisation systématique (Jade Sécurité)	3 422	3 627
Cotisation carte internationale Visa / Mastercard / Amex		
- carte Classic à débit immédiat	4 900	5 194
- carte Classic à débit différé	4 900	5 194
- carte internationale à autorisation systématique	4 900	5 194
- carte Premier / Gold	18 000	19 080
- carte World Elite	39 500	41 870
- carte Air France KLM American Express. <i>N'est plus commercialisée</i>		
- carte Qantas American Express. <i>Consulter votre conseiller</i>		
- carte Aircalin American Express. <i>Consulter votre conseiller</i>		
- Cartes : les opérations de paiements, retraits, envoi et réception de fonds		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas de retrait à un distributeur automatique de la banque ou zone euro):		GRATUIT
Retrait d'espèces (cas de retrait en francs CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement):		
- avec une carte Jade	333	353
- avec une carte de paiement internationale	119	126
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets à l'étranger ou au guichet d'une banque à l'étranger Hors zone euro	300 + 2,55 %	318 + 2,70 %
Paiement et envoi de fonds par carte hors Nouvelle-Calédonie et zone euro (la carte est émise par la banque)	2,55 %	2,70 %
Réception de fonds par carte (la carte est émise par la banque)	2,55 %	2,70 %
- Cartes : prestations diverses		
Opposition sur carte		GRATUIT
Refabrication, réédition du code :		
- carte Jade	1 610	1 707
- autres cartes	3 340	3 540
Consultation du code PIN d'une carte internationale depuis BCNet		
- Au-delà de la 2 ^e consultation dans un même mois	236	250
Modification de plafond (hors carte Jade)	3 760	3 986
Carte retenue dans un distributeur ⁽¹⁾	1 525	1 617
Conservation en agence d'une carte non retirée.		
<i>Au-delà de deux mois</i>	1 480	1 569
Destruction d'une carte non retirée en agence.		
<i>Au-delà de trois mois</i>	2 275	2 412

Frais d'envoi de carte en NC	1 610	1 707
Frais d'envoi de carte en France métropolitaine	11 830	12 540
Frais d'envoi de carte hors NC et hors France métropolitaine	26 618	28 215
> Virements		
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel ou permanent)		
- sur le même client BCI (compte à compte)		GRATUIT
- émission d'un virement local (sur la Nouvelle-Calédonie)	400 / GRATUIT par Internet	424 / GRATUIT par Internet
- émission d'un virement SEPA-COM-Pacifique (sur la France hors Territoire)	1 080 / GRATUIT par Internet	1 145 / GRATUIT par Internet
- réception d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique		GRATUIT
Réception d'un virement international occasionnel / permanent		
	1 830	1 940
Émission d'un virement international occasionnel / permanent (frais de Swift en sus)		
	1 200	1 272
Annulation ou rejet de virement à l'international		
	5 400	5 724
Frais Swift		
	2 400	2 544
- option « sans frais pour le bénéficiaire » ⁽¹⁾	3 260	3 456
- frais de confirmation de virement	265	281
Frais de mise en place d'un virement permanent	386 / GRATUIT par BCNet PLUS	409 / GRATUIT par BCNet PLUS
Frais de modification ou d'annulation d'un virement permanent		GRATUIT
Domiciliation de virements bancaires		
		GRATUIT
> Prélèvements		
Réception de prélèvement :		
- frais de mise en place d'un mandat de prélèvement		GRATUIT
- frais par paiement d'un prélèvement		GRATUIT
- opposition sur prélèvement		GRATUIT
> Chèques		
Délivrance de chéquier en agence		
- frais d'envoi de chéquier	1 610	1 707
Frais de paiement d'un chèque ou remise de chèque(s) à l'encaissement :		
- Nouvelle-Calédonie		GRATUIT
- France ⁽¹⁾	2 430	2 576
- Étranger ⁽¹⁾⁽⁵⁾ . <i>Ce tarif inclut des frais d'envoi postal du chèque par service de messagerie express.</i>	10 420	11 045
Frais d'émission d'un chèque de banque		
- Au-delà de deux chèques par mois, par chèque	2 820	2 989
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	2 135	2 263
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	4 310	4 569
Conservation en agence d'un chéquier non retiré		
<i>Au-delà de deux mois</i>	1 490	1 579
Destruction d'un chéquier non retiré en agence		
<i>Au-delà de trois mois</i>	2 320	2 459

4 • OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

> Convention O.C.F. Cotisation mensuelle

- Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité
- L'ouverture, la tenue et la fermeture du compte de dépôt,
 - Une carte de paiement à autorisation systématique,
 - Le versement et retrait d'espèces dans votre agence,
 - Quatre virements mensuels locaux ou SEPA-COM-Pacifique dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements en nombre illimité,
 - Deux chèques de banque par mois,
 - La consultation à distance des comptes (sur les automates de la banque ou sur BCInet Primo),
 - La possibilité d'effectuer (sur les automates de la banque ou sur BCInet Primo) ses opérations de gestion entre comptes du titulaire,
 - Un système BCizen d'alertes sur le niveau du solde du compte,
 - La fourniture de relevés d'identité bancaire,
 - Un changement d'adresse une fois par an,
 - Commission d'intervention prévue par l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier soit 477 F.CFP HT/ 506 F.CFP TTC par opération
 - Plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte (incluant les commissions d'intervention) soit 2 387 F.CFP HT/2 530 F.CFP TTC par mois et 23 850 F.CFP HT/25 281 F.CFP TTC par an.
- Offre gratuite pour les clients en situation de surendettement

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
	120	127

> Convention BANIAN SÉCURITÉ +

Compte à vue sans chéquier, compte d'épargne, carte Jade Sécurité ou carte internationale à autorisation systématique, service de banque en ligne BCInet ou BCIcom, chèques de banque

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Jade Sécurité		CBI à autorisation systématique	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BCIcom hebdomadaire (n'est plus commercialisée)	1 037	1 099	1 137	1 205
BCInet Primo	1 031	1 093	1 148	1 217
BCIcom quotidien	1 338	1 418	1 455	1 542
BCInet Plus	1 363	1 445	1 480	1 569

> Convention BANIAN

Compte à vue, compte d'épargne, carte Visa ou Mastercard « Classic » ou « Premier » ou « Gold », service de banque en ligne BCInet ou BCIcom, chèques de banque

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Classic immédiat		Classic différé		CBI à autorisation systématique		Premier/ Gold	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BCIcom hebdomadaire (n'est plus commercialisée)	1 091	1 156	1 127	1 195			2 110	2 237
BCInet Primo	1 148	1 217	1 148	1 217	1 148	1 217	2 185	2 316
BCIcom quotidien	1 455	1 542	1 455	1 542	1 455	1 542	2 492	2 642
BCInet Plus	1 480	1 569	1 480	1 569	1 480	1 569	2 517	2 668

Pour les sociétaires CASDEN : conditions disponibles auprès de votre conseiller ou sur <https://nc.casden.fr/>

> Convention PATRIMONIALE

Compte à vue, compte d'épargne, carte Visa Premier ou Gold Mastercard ou World Elite, service de banque en ligne, chèques de banque

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Premier/ Gold		World Elite	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BCInet Primo	2 185	2 316	3 887	4 120
BCInet Plus	2 517	2 668	4 219	4 472

> Convention Ma Banque #16/25

Compte à vue, compte d'épargne, carte à appel systématique Jade Sécurité ou carte internationale à autorisation systématique, carte Visa ou Mastercard « Classic » ou « Premier » ou « Gold », service de banque en ligne BCInet Plus

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Jade Sécurité		CBI à autorisation systématique ou Classic		Premier/ Gold	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BCInet Plus	GRATUIT	GRATUIT	94	100	1 500	1 590

> Convention BCI-CLIC (clients de moins de 18 ans)

Compte d'épargne et carte de retrait

GRATUIT

> Convention MY FIRST (16-25 ans)

N'est plus commercialisée.

Compte à vue, compte d'épargne, carte de retrait interbancaire, service de banque en ligne BCInet Primo

GRATUIT

Options :

Cartes bancaires ⁽²⁾, service de banque en ligne BCInet Plus

Par rapport au barème usuel de ces produits pour la clientèle des particuliers

Remise 35 %

5 • IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> Commission d'intervention ⁽³⁾

Perception par opération. Sur le montant du prêt.

Frais maximum 9 547 F.CFP HT / 10 120 F.CFP par mois

954 1 011

> Opérations particulières

Frais par saisie-arrêt, avis à tiers détenteur, opposition administrative, opposition à tiers détenteur

17 500 17 500

Frais de suivi de déclassement. Par mois

6 365 6 747

Frais de suivi de restructuration. Par mois

1 900 2 014

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

1 235 1 309

Frais de lettre de relance pour échéance de prêt impayée

3 360 3 562

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

3 315 3 514

Inscription au FICP

GRATUIT

Lettre d'information aux cautions (incidents)

2 000 2 120

> Incidents de paiement		
- Incidents de paiement liés au chèque		
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :		
≤ 5 967 F.CFP	3 377	3 580
> 5 967 F.CFP	5 629	5 967
Frais de rejet d'un chèque pour non conformité	1 200	1 272
Frais pour règlement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	4 080	4 325
- Incidents de paiement sur autres moyens de paiement		
Frais de non-exécution d'un virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision (par bénéficiaire rejeté). <i>Frais de notification inclus :</i>		
≤ 1 500 F.CFP		GRATUIT
> 1 500 F.CFP	1 415	1 500
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires erronées ou absentes). <i>Frais de notification inclus :</i>		
≤ 1 500 F.CFP		GRATUIT
> 1 500 F.CFP	1 415	1 500
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision. <i>Frais de notification inclus :</i>		
≤ 1 500 F.CFP		GRATUIT
> 1 500 F.CFP et < 2 252 F.CFP	Montant rejeté	Montant rejeté + TOF
≥ 2 252 F.CFP	2 252	2 387
<i>Les frais de rejet ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. À défaut, ces frais seront remboursés par la banque sur demande auprès du Service Réclamations à l'adresse mail service.reclamations@bci.nc, au client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.</i>		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour utilisation abusive	6 310	6 689
- Incident sur remise de chèque(s)		
Envoi d'un courrier pour remise de chèque(s) erronée	375	398
Rejet sur remise de chèque(s) payable à l'étranger ⁽¹⁾	5 150	5 459
> Plafonnement spécifique *		
<i>Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement **</i>		
Plafond mensuel	2 814	2 983
<i>* Ce plafonnement concerne les frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte. Les frais concernés sont : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.</i>		
<i>** Clients identifiés par la banque et éligibles à l'offre groupée de services OCF au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.</i>		

6 • DÉCOUVERTS ET CRÉDITS		
	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Découvert		
En principe, le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Toutefois, la BCI vous propose des solutions pour faciliter la gestion de votre trésorerie :		
Mise en place d'une autorisation de découvert	7 050	7 473
Revue annuelle d'un découvert	4 300	4 558
Intérêts débiteurs (sur découvert non autorisé)	TR ⁽⁴⁾ + 7 %	TR ⁽⁴⁾ + 7,42 %
Facilité temporaire de trésorerie	5 380	5 703
> Crédits à la consommation		
Frais de dossier à la mise en place d'un prêt :		
<i>Sur le montant du prêt.</i>		
<i>Frais minimum 12 000 F.CFP HT / 12 720 F.CFP TTC</i>	1 %	1,06 %
> Crédits immobiliers		
Frais de dossier à la mise en place d'un prêt :		
<i>Sur le montant du prêt.</i>		
<i>Frais minimum 53 650 F.CFP HT / 56 869 F.CFP TTC</i>	0,50 %	0,53 %
Frais de réédition de tableau d'amortissement	2 250	2 385
Modulation d'échéance. <i>Prêt BCI Cadence ou Évolution</i>	8 160	8 650
> Opérations diverses		
Modification, renouvellement ou mainlevée de garantie	5 390	5 713
Modification de la date d'échéance et / ou du compte à débiter	3 740	3 964
Frais d'avenant sur un concours en place :		
<i>Sur le montant du prêt.</i>		
<i>Frais minimum 53 650 F.CFP HT / 56 869 F.CFP TTC</i>	0,50 %	0,53 %
Lettre d'information aux cautions (information annuelle)	2 040	2 162

7 • ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS		
	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Épargne bancaire		
Compte Libre Épargne, @robase, livret A, Épargne Logement, Passerelle, Ouverture, tenue de compte et clôture		
SANS FRAIS		
<i>Conditions de rémunération disponibles auprès de votre conseiller</i>		
> Placements financiers		
Opérations sur titres : <i>tarification BRED disponible auprès de votre conseiller</i>		
Assurance-vie Prépar. <i>Consulter votre conseiller</i>		

8 • ASSURANCES ET PRÉVOYANCE		
	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Assurance compte (garantie 500 000 F.CFP)		
<i>Cotisation annuelle</i>	3 000	3 000
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SERENITY) ⁽⁶⁾ . <i>Cotisation annuelle</i>	3 252	3 480
Assurance multi-risques habitation, automobile et garantie accident de la vie. <i>Consulter votre conseiller</i>		
Assurance protection épargne (DUO) ⁽⁶⁾ . <i>Cotisation annuelle</i>	3 252	3 480

9 • VALEUR APPLIQUÉE AUX OPÉRATIONS

Émission de chèque	Jour de compensation
Paiement par carte à débit immédiat (la carte est émise par la banque)	Jour de paiement
Paiement par carte à débit différé (la carte est émise par la banque)	Fin de mois
Remise de chèque payable en Nouvelle-Calédonie (durée d'indisponibilité des fonds : 7 jours ouvrés)	Jour de remise + 1 jour ouvré
Remise de chèque en euros ou en XPF émis en France ou en Polynésie Française	Jour de remise + 31 jours calendaires
Remise de chèque en euros émis hors de France ou émis en devises étrangères	Jour de remise + 70 jours calendaires
Opérations sur compte d'épargne (hors @robase)	Par quinzaine
Autres opérations	Jour d'opération

10 • RÉSOUDRE UN LITIGE

Vous vous interrogez sur une tarification, vous ne comprenez pas une écriture, la BCI a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Au près de votre conseiller, qui reste votre premier interlocuteur. Vous pouvez lui faire part d'une réclamation au cours d'un entretien à l'agence, par mail ou par téléphone. Si vous avez formulé une réclamation à l'oral, nous vous invitons à la formaliser par écrit s'il n'a pu vous être donné immédiatement entière satisfaction.

- Vous pouvez également faire parvenir vos réclamations à notre Service Réclamation :

- soit par courrier à l'adresse mail servicesreclamations@bci.nc

- soit par courrier à l'adresse : Service Réclamations BCI,

BP K5 98849 NOUMÉA CEDEX

Rattaché à la Direction d'Exploitation, ce service vous adressera un accusé de réception dans un délai de dix jours ouvrables à compter de la date d'envoi de votre réclamation.

Par ailleurs, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous répondre dans les meilleurs délais :

- Si votre réclamation porte sur un **service de paiement** : à compter de la date de réception de votre demande, dans un délai maximum de **15 jours ouvrables**. Exceptionnellement, ce délai pourra être allongé à 35 jours ouvrables ; dans ce cas, vous serez informé des motifs de cette attente et de la date ultime de réponse à votre réclamation.

- Pour tout autre type de réclamation : à compter de la date d'envoi de votre demande, dans un délai maximum de deux mois.

Si la réponse apportée par nos soins ne vous convenait pas ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la banque à votre réclamation écrite dans les délais prévus ci-avant, vous pouvez vous adresser à l'un des médiateurs suivants, en fonction du sujet du litige :

- Litige sur les services ou placements financiers (hors assurance-vie)

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers de la BCI

17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2

www.amf-france.org/fr/le-mediateur

Vous pouvez télécharger la charte de la médiation AMF à l'adresse suivante :

www.bci.nc

- Litige relatif aux assurances

Médiation de l'assurance

TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

<http://www.mediation-assurance.org>

Direction des affaires économiques, Service de l'accompagnement des entreprises, Bureau des assurances

34 bis rue du Général Galliéni

Tél. 23 22 55 dae.sae@gouv.nc

- Tout autre litige

Médiateur de la BCI auprès de la FBF

CS 151 75422 Paris Cedex 09

<http://www.lemediateur.fbf.fr>

Le médiateur de la BCI auprès de la FBF peut être saisi sans délai si vous avez eu une réponse « définitive » à votre réclamation, et en tout état de cause, 2 mois après l'envoi de votre première réclamation écrite (c'est-à-dire même si vous n'avez pas obtenu de réponse à votre réclamation), quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée.

Vous pouvez télécharger la charte de la médiation FBF à l'adresse suivante :

www.bci.nc

- Le site Internet de la Fédération Bancaire Française (FBF) : « Les clefs de la Banque » (<http://lesclesdelabanque.com>) contient notamment de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.

(1) Hors éventuels frais du correspondant hors Nouvelle-Calédonie.

(2) Sous réserve d'acceptation par la BCI, hors Cartes Premier/Gold/World Elite et réservé aux majeurs pour le découvert.

(3) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

(4) TR : Taux de référence de la BCI, soit 7,30 % - modifications notifiées par affichage ou sur les relevés de compte.

(5) Se renseigner sur les délais d'exécution auprès du service des opérations internationales.

(6) Soumis à la taxe sur les conventions d'assurance qui s'élève à 7 % au 01/07/2016.

(7) Valorisation des avoirs au jour du décès.

(8) Une succession est complexe lorsque le défunt n'a aucun héritier (enfants et leurs descendants) ; un contrat immobilier souscrit par le défunt est en cours à la date du décès ; un ou plusieurs comptes du défunt à clôturer sont de nature professionnelle ; une ou des sûretés sont constituées sur un ou plusieurs comptes ou produits d'épargne à clôturer, les opérations liées à la succession comportent un ou plusieurs éléments d'extranéité.



ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 15 milliards F CFP

Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex • Téléphone (+687) 25 65 65 - Fax (+687) 25 65 57

RCS Nouméa 15479 - Ridet n° 0 015 479 001 - RIAS NC170007 voir rias.nc